

**ANALYSE DE DISCOURS POUR LA DIDACTISATION DU GENRE
RÉCIT DE VOYAGE EN CLASSE DE FLE**

**DISCOURSE ANALYSIS IN THE DIDACTIZATION OF TRAVEL
LITERATURE GENRE IN FFL**

Nacima MAKHLOUFI

Laboratoire LAILEMM, Université de Bejaia, Algérie

Résumé

Le domaine de la littérature est très vaste, il devient ainsi une source inépuisable dans la perspective de l'enseignement/apprentissage du FLE. Dans cet article, nous engageons la réflexion autour du genre littéraire « récit de voyage ». Notre objectif consiste, dans un premier temps, à mettre en évidence, à partir des études empiriques menées, les constituants et les caractéristiques langagiers de ce genre en vue d'une meilleure connaissance de celui-ci, et dans un deuxième temps, à étudier les possibilités de son exploitation en classe de FLE, en Algérie, dans le but d'améliorer les compétences communicatives des apprenants en cette langue.

Mots-clés : Récit de voyage, genre de discours littéraire, séquence didactique, compétence communicative, interculturel

Abstract

The field of literature is very vast, so it becomes an inexhaustible source for the perspective of FFL teaching / learning. In this article, we engage a reflection about the “travel narrative” literary genre.—Our objective is, first of all, to highlight, from empirical studies carried out, the constituents

and the linguistic characteristics of this genre for a better knowledge of this latter furthermore, we will try to study the possibilities of its exploitation in FFL classroom, in Algeria, with the aim of improving the learners' communicative skills in this language.

Keywords: Travel story, kind of literary speech, didactic sequence, communicative competence, intercultural

تحليل الخطاب لتعميم قصص الرحلات في أقسام "الفرنسية كلغة أجنبية"
كلمات المفتاحية: قصص الرحلات - نوع الخطاب الأدبي - تسلسل تعليمي - الكفاءة
التواصلية - ما بين الثقافات

De nos jours, tout le monde (didacticiens, enseignants, apprenants, etc.) s'accorde à dire qu'il est primordial d'enseigner et d'apprendre une langue étrangère, notamment la langue française car cette dernière servira par la suite non seulement à communiquer dans un contexte social particulier mais aussi dans une activité professionnelle. Cette nouvelle perception de la langue étrangère s'est répandue suite aux changements survenus avec l'apparition des nouvelles approches didactiques (approche communicative, approche par compétences et approche actionnelle). Toutefois, l'enseignement/apprentissage de cette langue constitue un véritable défi aussi bien pour l'enseignant que pour l'apprenant. Ceci explique les innombrables recherches autour de cette problématique.

A cet effet, il a été montré par certains chercheurs, à l'instar de Kerbrat Orecchioni, que,

Dans l'optique de l'enseignement, les genres constituent un point de référence concret pour les élèves. Par

rapport à l'extrême variabilité des pratiques langagières, les genres peuvent être considérés comme des entités intermédiaires permettant de stabiliser les éléments formels et rituels des pratiques. Ainsi le travail sur les genres dote les élèves de moyen d'analyse des conditions sociales effectives de production et de réception des textes. Il fournit un cadre d'analyse des contenus, de l'organisation de l'ensemble du texte et des séquences qui le composent, ainsi que des unités linguistiques et des caractéristiques spécifiques à la textualité orale (1990, cité par Dolz et Schneuwly, 1998 : 65).

Ainsi, l'enseignement par genre constitue une approche pédagogique incontestable, vu son aspect concret et pratique. En effet, le genre discursif, qui regroupe toute production orale ou écrite partageant avec d'autres des particularités communes, « *s'intègre facilement à des projets de classe et permet, de ce fait, de proposer aux apprenants des activités à la fois spécifiques et qui font sens* » (Idem : 66).

Le genre de discours littéraire, sous toutes ses formes, est destiné à être lu, il est considéré comme un « *lieu de croisement des langues et des cultures, l'espace littéraire est également un espace de plaisir et de liberté qui invite à l'épanchement de l'affectivité, de la sensibilité au déploiement de l'imaginaire* » (Cuq et Gruca, 2003 : 427). Séoud, pour sa part, souligne « *l'énorme avantage que peut offrir le texte littéraire de pouvoir être utilisé à la fois en tant que tel (donc pour lui-même) et en tant que moyen d'apprentissage des différentes potentialités de la langue cible* » (1994 : 12). Les genres de discours littéraires doivent être exploités en classes de FLE car ils constituent non seulement une source de motivation indiscutable, mais permettent aussi le développement des compétences créatives, culturelles et communicatives des apprenants.

Pour notre part, nous nous intéressons, dans ce travail de recherche, au récit de voyage. L'enjeu de notre article tourne

autour de ces questions : Quelles sont les spécificités linguistiques et discursives du genre récit de voyage ? En quoi ce genre littéraire peut-il constituer un outil pertinent pour l'enseignement d'une langue ? Est-il pris en charge dans le cadre de l'enseignement/apprentissage du FLE en Algérie ? Si c'est oui, comment ? Si c'est non, quel est le dispositif pédagogique (compétences, objectifs, supports et activités) à mettre en place pour l'aborder ?

1. HISTOIRE ET DÉFINITION DU RÉCIT DE VOYAGE

Depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, l'homme n'a cessé d'aller à la quête d'autres horizons, d'autres populations, d'autres cultures et civilisations. Ces voyages sont motivés soit par la curiosité, soit par d'autres raisons d'ordre économique, militaire, religieux, etc. Les aventures de certains voyageurs, tels que : Marco Polo, Christophe Colomb, Guy de Maupassant, etc., sont le plus souvent racontées dans des écrits cohérents constituant ainsi ce qui sera appelé la littérature du voyage.

Le récit de voyage, qui appartient à cette littérature, est un genre ancien. Il remonte à la période antique avec les « *Histoires d'Hérodote et YAnabase de Xénophon [qui] constituent peut-être les premières manifestations* » (Le Huenen, 1987 : 45). Toutefois, ce n'est qu'à partir des années 1660 que les récits de voyage s'élèvent « *au rang [...] d'une littérature de masse du public cultivé* » (Wolfzettel, 1998 : 128). L'envie de plaire et de distraire qui fait partie des principales règles de tout écrit littéraire s'ajoute à la volonté de traduire la réalité qui est considérée comme le principe fondateur du récit de voyage (Le Huenen, 1987 : 47-48).

Ce genre littéraire, qui est considéré comme un témoignage authentique d'une réalité vécue (Magri-Mourgues, 1996), est un texte à visée informative. Il s'adresse à un destinataire qui peut

être soit « *une personne réelle, comme c'est le cas pour les lettres adressées de Le Nil, Égypte et Nubie destinées à Théophile Gautier, et pour celles de Fromentin dédiées à Armand Du Mesnil* », soit un lecteur potentiel (Idem). Ce dernier, avec qui le voyageur partage son expérience, ses émotions et ses impressions, appartient généralement à la même culture que cet auteur du voyage. Ceci crée une certaine complicité entre les deux (Idem).

Dans une tentative de clarification du concept de récit de voyage, nous avons rencontré l'emploi de quelques notions répétées dans plusieurs des documents consultés, telles que : « *relation de voyage* », « *carnet de voyage* », « *lettre de voyage* », « *journal de voyage* », « *guide de voyage* » (Deprêtre, 2011 : 1). Ces différentes formes discursives représentent celles que peut adopter le récit de voyage et qui peuvent coexister dans une même œuvre écrite (Moussa, 2001 : 52). Pour ce qui est de la dénomination « récit de voyage », elle a été donnée en 1632. Cette notion désigne un genre dit littéraire ayant ces propres particularités et répond à une certaine norme d'écriture qui le distingue des autres genres littéraires comme le précise Doiron :

le récit de voyage est reconnu, tant par les lecteurs contemporains que par les voyageurs eux-mêmes, comme un genre littéraire clairement constitué, doté d'un style, d'une poétique et d'une rhétorique qui lui sont propres. Ainsi le voyageur classique est celui qui, "interprète son rapport à l'espace et le traduit pour ses lecteurs en regard de certaines règles qui définiront le voyage et le récit (1988 : 98, cité par Hooshmand, 2011 : 45).

Reichler (cité par Deprêtre, 2011 : 27) met l'accent sur quatre éléments définitoires : la narration (ou le texte), le déplacement (ou le monde), le voyageur (ou le sujet) et le lecteur (ou le destinataire). En effet, le récit de voyage est un texte littéraire

qui n'a lieu d'être que par son référent, en d'autres termes, ce texte n'a d'existence que par l'existence d'un voyage réellement effectué par l'auteur lui-même. Ce dernier rapporte les faits d'une expérience vécue qu'il cherche à partager avec son lecteur, comme le souligne Bouguennec :

Le récit de voyage et le carnet de voyage évoquent le déplacement d'un lieu à un autre, un espace ou un milieu à explorer, un départ et souvent un retour, inscrits dans une durée déterminée. Pour garder le souvenir d'un voyage, on en fait le récit, on en montre des photos, des images dessinées sur le vif, des collections d'objets... L'écriture de ce voyage est l'occasion de faire découvrir au lecteur les impressions ressenties ; elle incite à confronter le rêve à l'expérience, c'est une invitation à l'évasion (2002).

Le récit de voyage se veut, donc, non seulement une reconstruction fidèle d'un itinéraire composé de plusieurs étapes qui se seront déroulées dans des durées bien précises, mais aussi, une interprétation volontaire de l'imagination de son auteur. En effet, celui-ci, par le moyen de la rhétorique et des procédés de la fiction qu'il emprunte, désire rendre l'image de la réalité décrite plus attrayante et plus vivante.

Hooshmand, quant à lui, définit ce genre en se centrant sur son aspect compositionnel. Pour lui le récit de voyage est une combinaison de séquences narrative et descriptive :

récit d'une aventure, d'une période de vie dans un espace. C'est un récit qui s'étend du voyage d'exploration à l'expérience individuelle du voyageur. D'ailleurs le terme du "voyage" évoque, dans l'expression du genre, la double fonction narrative- descriptive, puisqu'on raconte au cours du voyage, une aventure où l'on décrit des choses observées » (2011).

Pasquali, pour sa part, le définit en mettant l'accent sur son aspect aussi complexe ou « composé » : « c'est là un genre composé d'autres genres, aussi bien qu'un genre qui a contribué

de manière importante à la genèse du roman moderne et au renouveau de l'autobiographie » (Cité par Hooshmand, 2011 : 47). Il est bien évident que le récit de voyage se retrouve à la croisée d'autres genres tels que l'autobiographie ou le roman avec qui il partage certaines normes rédactionnelles comme raconter à la première personne du singulier (cas de l'autobiographie) et intégrer la dimension fictionnelle dans la description des paysages (cas du roman), comme le précise Couture (1999 : 66).

En somme, nous dirons que l'aspect complexe du genre récit de voyage explique en partie la difficulté à le cerner et à déterminer les caractéristiques et les normes qui régissent son écriture. C'est sur cela que nous orienterons notre réflexion dans la partie qui suit.

2. CARACTÉRISTIQUES DU GENRE : ASPECTS LINGUISTIQUES ET DISCURSIFS

Les définitions données au récit de voyage nous amènent à vouloir considérer de manière plus approfondie les normes discursives du genre étudié ainsi que les marques linguistiques qui le distinguent ou le rapprochent des autres genres. Pour cela, nous ferons appel aux différentes études qui portent sur l'analyse du discours viatique¹.

Etant donné la nécessité d'explicitier les axes d'analyse, il importe d'abord de préciser ces deux catégories : linguistique et discursive. Pour la première, il s'agit de la composante qui renvoie « *aux modèles phonétiques, lexicaux, grammaticaux et textuels du système de la langue* » (Moirand, 1982 : 20). Pour la deuxième, c'est la composante qui renvoie « *aux discours et à leur organisation en fonction des paramètres de la situation de*

¹ Ce concept partage la même étymologie que le mot voyage. Le récit de voyage est appelé aussi récit viatique.

communication dans laquelle ils sont produits et interprétés » (Idem).

2.1. Séquences discursives

Sur le plan macrotextuel, le récit de voyage se caractérise, comme nous l'avons déjà soulevé, par son aspect hybride (Moussa, 2006). En effet, cet écrit littéraire est le résultat de la combinaison de différentes séquences². Les études menées autour de ce genre (Magri-Mourgues, 2006 ; Deprêtre, 2011) prouvent la présence alternée de trois formes discursives : « narration », « description » et « anecdote digressive ». Motsch explique à ce sujet que :

[...] Il s'ensuit une narration à la première personne, organisée de manière chronologique, suivant son déplacement sur le continent, narration riche en suspense [...], et offrant, au cours de nombreuses digressions, des informations ethnographiques, géographiques et historiques sur les terres et les populations. Ce modèle narratif très commun présente toutefois un défi à l'auteur, qui doit trouver le bon équilibre entre le récit de l'action et la description des pays et de ses peuples (2014 : 252).

La première séquence, consacrée à la narration du voyage, « adopte une chronologie de type linéaire vu les étapes du voyage, à savoir départ, traversée, arrivée, rencontre, séjour, errance..., retour - sans qu'il y ait obligatoirement un retour » (Moureau, 4070, cité par Deprêtre, 2011 : 35-36). L'auteur raconte dans un ordre chronologique les étapes et les événements de son voyage. Cette progression dans la narration peut être identifiée grâce à des indicateurs de temps. En effet, selon Cogez, le lecteur parviendra à reconstituer le parcours

² Le mot séquence est défini comme étant une entité textuelle « constituée de paquets de propositions (les macro-propositions), elles-mêmes constituées de n propositions » (Adam, 1993 : 41).

suivi par le voyageur par le moyen des différentes dates inscrites ici ou là dans les textes (cité par Deprêtre, 2011 : 36). Ajoutons à cela, le récit cadre³ est fondé sur le système du présent d'énonciation (Magnard, 2006) : le présent de l'indicatif associé à une valeur actuelle est la modalité temporelle qui marque cette première séquence.

Magri-Mourgues (2005) met l'accent, en parlant de la progression narrative, sur l'itinéraire géographique suivi par l'auteur du récit de voyage : « *les villes traversées sont autant d'étapes du voyage réel et servent de maillons à la chaîne linéaire du récit* » (2009 : 3). Le discours du narrateur-voyageur est « *orienté linéairement puisqu'il suit les étapes du voyage réel, déterminées elles-mêmes par la contiguïté spatiale des lieux traversés* » (Idem). La narration est, ainsi, structurée par le moyen des indications spatiales. Ces dernières permettent aux lecteurs de retracer la trajectoire suivie au cours du voyage.

Pour ce qui est de la deuxième forme discursive, la description, elle est aussi importante que la première. D'ailleurs, Magri-Mourgues (1996) parle de « *l'équivalence entre description et narration* », vu que les séquences descriptives coïncident avec les étapes du voyage. Elle a montré que le récit de voyage « *se présente en fait comme une vaste description ambulatoire*⁴. *Le voyageur veut reconstituer un parcours, celui de son itinéraire réel. Comme le voyage a été jalonné par des paysages [...] le parcours discursif est balisé par des séquences*

³ L'expression de récit cadre est utilisée ici pour désigner les moments de narration des événements et des étapes du voyage. L'objectif de cet emploi est de distinguer la narration principale des autres moments de narration anecdotique auxquels fait appel le narrateur à chaque fois qu'il estime la nécessité.

⁴ Ce concept est emprunté à Ricatte R. (1952), *La Création romanesque chez les Goncourt*, A. Colin.

descriptives » (Idem). L'ordre de ces séquences est déterminé par l'itinéraire réel suivi par le voyageur. La description, qui est à visée informative, se veut une traduction de la réalité en faisant découvrir au lecteur les lieux explorés (Idem).

De plus, l'étude de textes d'auteurs du 19^{ème} et 20^{ème} siècles (Chateaubriand, Stendhal, Maupassant, etc.) conduit Mourgues à retenir que le récit de voyage « *privilégie la description du monde naturel (végétal et animal), éventuellement avec un intérêt envers les édifices ou les constructions* » (2009). Pour faire découvrir l'univers visité, l'auteur ne manque pas de décrire de manière précise, dès que l'occasion se présente, toutes ses particularités culturelles : coutumes, pratiques artistiques et religieuses, gastronomie, infrastructures, architecture et, plus précisément, faune et flore.

L'analyse des séquences descriptives dans un récit de voyage permet, quant à elle, de dégager les éléments linguistiques présents et utilisés à cet effet. Il s'agit principalement des procédés de caractérisation (relatives, adjectifs qualificatifs, superlatifs, hyperboles, etc.) qui permettent d'enrichir la description et des procédés de rapprochement (comparaison) qui permettent d'apporter des précisions à la description et de rendre celle-ci plus expressive (Magri-Mourgues, 1996). Par ce dernier procédé, l'auteur fait un rapprochement entre deux réalités : l'une d'elles est découverte au cours du voyage et l'autre est connue puisqu'elle relève de son contexte socioculturel. L'image devient ainsi plus claire pour le lecteur. D'autres éléments linguistiques caractérisent aussi cette séquence, il s'agit du lexique de la perception visuelle (Idem).

Une troisième séquence textuelle s'ajoute aux deux premières, il s'agit de l'anecdote. Morier, dans le *Dictionnaire de poétique et de rhétorique*, définit ce concept comme étant

un exemple de digression, partie du discours où l'auteur s'éloigne du sujet, au sens strict de l'étymon. L'anecdote implique a priori une dimension narrative qui la distingue d'autres types de digressions comme la séquence descriptive¹ ou encore l'inventaire savant ou note savante² ; elle a ce statut paradoxal de l'élément « en marge de ». Elle est comme décalée par rapport au discours qui l'englobe cependant et lui donne sa raison d'être » (Cité par Magri-Mourgues, 2005).

Magri-Mourgues souligne que

L'insertion des anecdotes, qui relèvent du principe de la narration ultérieure, est à l'origine de la perturbation du déroulement chronologique. Dans le cas de l'anecdote digressive, la narration quitte temporairement l'histoire principale pour « flirter » avec d'autres micro – histoires (2005).

Il s'agit, donc, de « la transmission supposée orale des histoires » (Idem).

Parmi les procédés linguistiques qui caractérisent ce genre de séquences, nous citons, dans un premier temps, les indices typographiques, tels que les deux points « qui annoncent l'anecdote » ou les guillemets « qui délimitent sans ambiguïté l'anecdote prise en charge par un tiers » ; dans un deuxième temps, les termes métatextuels « qui peuvent aussi distinguer clairement ces séquences des autres » ; et enfin, dans un troisième temps, les modalités verbales du passé (passé simple et imparfait) qui marquent les anecdotes dégressives.

Cette étude nous permet, donc, de voir clairement la richesse et la variété des séquences qui se succèdent dans un récit de voyage. Les formes linguistiques langagières employées tracent

les limites entre ces différentes séquences discursives et permettent de les distinguer les unes des autres.

2.2. Procédés d'énonciation

Certains travaux de recherche portant sur le genre récit de voyage se sont intéressés au niveau énonciatif. Les résultats obtenus attestent l'hétérogénéité et la variété des procédés utilisés et ceci peut-être expliqué par son aspect hybride⁵.

Il est vrai que, dans la plupart des cas, ce genre littéraire est écrit à la première personne du singulier comme le précise Deprêtre :

cette figure auctoriale-narrative-voyageuse, le plus souvent singulière, mais occasionnellement collective, est représentée par un "je". Parfois la place est laissée à un « nous », [...] du fait de la conjugalité des auteurs-narrateurs-voyageurs (2011 : 29).

Elle ajoute : « *quelle que soit la raison du voyage - ethnographique ou non, comme dit encore Gérard Cogez le « je » auteur-narrateur-voyageur est primordial comme critère constitutif du récit de voyage* » (Idem : 29-30). Ce genre rend compte d'une expérience personnelle, c'est ce qui explique qu'on favorise l'écriture du « moi » comme c'est le cas dans un journal intime ou dans une autobiographie (Magri-Mourgues, 2007 : 5). L'auteur, le narrateur, le voyageur voire même le personnage renvoient à la même personne réelle, c'est pourquoi l'emploi du « je » constitue l'une des constantes du genre.

⁵ Ce concept se répand dans les domaines des sciences humaines à partir des années 1980. Il qualifie tout genre discursif qui présente un croisement entre plusieurs et différentes formes d'écriture. Il est défini comme étant « le fruit de la conciliation et l'interprétation de formes d'expression en apparence éloignées »

Magri-Mourgues précise que « *le récit de voyage se caractérise par la première et la troisième personne du pluriel, ainsi que par le pronom personnel indéfini on* » (2009 : 90). On retient également l'emploi du pronom indéfini « On », utilisé dans la littérature viatique pour favoriser une certaine « généralisation » (Idem) ou comme « *gage d'une valeur universelle* » (Roumier, 2014).

Toutefois, il convient de préciser que la coexistence de plusieurs séquences discursives dans cet écrit provoque des ruptures de cohésion sur le plan énonciatif impliquant ainsi le changement de cadre. En effet, le pronom « je » cède la place à un autre procédé énonciatif qui marque une distanciation au moment de la narration du voyage, il s'agit de l'emploi de pronoms personnels « il » et « tu » qui marquent les séquences anecdotiques (Magri-Mourgues, 2005). Ces deux pronoms personnels permettent d'apporter une précision par rapport à la forme de l'anecdote comme le précise clairement Magri Mourgues : « *la troisième personne signalerait un dispositif narratif tandis que celle de la seconde personne dénoterait une structure dialogique* » (idem).

Ces différentes marques énonciatives soulignent les différentes situations de communication auxquelles est exposé l'auteur voyageur. Ce dernier devient, dans certains cas, le narrateur des rencontres insolites, des histoires des autres personnages vivants ou non, réels ou légendaires, à l'exemple de Victor Hugo, dans *Le Rhin*, qui raconte une longue anecdote, celle du beau Pécopin et de la belle Bauldour et de Alexandre Dumas dans *Excursions sur les bords du Rhin* qui « *se fait le porte-parole d'anecdotes diverses, endossant plusieurs fois le rôle de conteur, comme un relais entre le lecteur et la légende* » (Magri-Mourgues, 2007 : 6). Dans d'autres cas, il devient le porte parole d'autres personnages, c'est ce qui justifie la

présence du discours direct (dialogue) et du discours indirect libre (idem).

Le récit de voyage présente une diversité considérable au niveau énonciatif, toutefois, son unité n'est à aucun moment remise en cause. Ce qui confirme encore une fois l'habileté de son auteur.

2.3. Cohésion et cohérence du récit de voyage

Comme tout texte, le récit de voyage répond aussi à une certaine organisation discursive, et pour cela, il fait appel à différents éléments linguistiques. Dans cette partie, nous nous intéressons aux principaux moyens linguistiques contribuant à la cohésion et à la cohérence textuelle du genre visé.

La cohésion et la cohérence occupent une place importante dans la grammaire textuelle. Cette dernière vise à mettre en évidence « *les propriétés de cohésion et de cohérence qui font qu'un texte est irréductible à une simple suite de phrases* » (Rastier, 1989, cité par Alkhatib, 2012 : 46). La notion de texte reste indissociable de celles de cohésion et de cohérence. Celui-ci est défini comme un « *ensemble structuré et cohérent de phrases qui véhiculent un message dans une intention communicative* » (Idem). Van Dijk (cité par Alkhatib, 2012 : 47) distingue deux formes de liens : la première forme se situe au niveau de la « *microstructure (niveau des phrases)* » et la deuxième se trouve au niveau « *macrostructure (le thème développé d'une phrase à l'autre et qui forme un ensemble)* ». Selon cet auteur, « *la microstructure correspond plutôt à ce qu'on appelle la cohésion, alors que la macrostructure représente la cohérence* » (Idem).

Carther-Thomas, quant à elle, présente une autre acception des deux concepts :

Sous la rubrique 'cohésion' sont généralement regroupées toutes les marques de relations entre énoncés et constituants d'énoncés, tels les connecteurs et les anaphores. En ce qui concerne la cohérence, elle est considérée non comme une propriété du texte, mais comme un concept dépendant étroitement de l'interprétant (2000, 21).

Comme nous l'avons déjà mentionné dans ce qui précède, le récit de voyage est une alternance de séquences textuelles, le passage de l'une à l'autre est marqué par des changements provoquant ainsi une rupture de cohésion. Celle-ci s'opère sur deux plans : énonciatif et temporel et ceci devient apparent à travers certains indices linguistiques (pronoms personnels, temps verbaux, etc.). Cependant, ce procédé d'alternance de séquences (récit cadre, description et anecdote) dans un récit de voyage ne provoque aucune difficulté de compréhension. Ceci revient à l'habileté de son auteur qui parvient à assurer la progression dans l'enchaînement de ses informations en faisant appel à différents procédés de cohérence.

Les déictiques spatiaux temporels sont les éléments linguistiques les plus récurrents dans un récit de voyage, ils sont considérés comme des organisateurs textuels (Adam, 2006 : 118). Ils assurent la cohésion textuelle du genre, ils « *ordonnent les parties de la représentation discursive sur les axes majeurs du temps et de l'espace* » (Idem).

Cet emploi dominant de ces connecteurs peut être expliqué par l'abondance des séquences narratives et descriptives qui s'y trouvent. Les indicateurs temporels (date, connecteurs temporels etc.) sont les signes linguistiques qui marquent les péripéties du voyage. Ces derniers sont donc organisés suivant une progression dite chronologique. Les indications spatiales garantissent non seulement l'enchaînement des différents moments de la description mais aussi la transition entre les

différentes séquences. Magri-Mourges (2005) souligne que les déictiques anaphoriques tels que les adverbes de lieu, « là » par exemple, assurent la cohérence du discours et permettent, avec le maintien du référent, la transition entre le discours-cadre et l'anecdote enchâssée⁶.

Selon Magri-Mourges, les présentatifs tels que « voici/voilà », « ceci/cela » sont des formules linguistiques qui caractérisent aussi, sur le plan formel, le récit de voyage. Ces outils linguistiques peuvent servir aussi de transition entre un passage narratif et un passage descriptif (1995). Elle ajoute que « *certaines constantes thématiques, énonciatives ou syntaxiques relient les anecdotes entre elles : cette chaîne qui se construit par-delà le texte-cadre contribue même à la cohésion syntagmatique du récit de voyage* » (2005).

Qu'en est-il de l'intérêt de ce genre dans le cadre pédagogique ?

3. RÉCIT DE VOYAGE EN CLASSE DE FLE : ENTRÉES INTERDISCIPLINAIRE ET INTERCULTURELLE

Le récit de voyage suscite l'intérêt de plusieurs spécialistes appartenant à différents domaines et constitue aujourd'hui un objet d'étude pour les chercheurs en littérature, et/ou en didactique des langues et des cultures. Certains d'entre eux soulignent que

son introduction dans l'enseignement représente un enrichissement et une ouverture, mais, d'un autre côté, elle nécessite que l'on adapte ou que l'on crée une

⁶ La séquence enchâssée est dominée par la séquence enchassante de façon évidente (Todorov, 1973 : 73, cité par Epars Heussi, 2008 : 200). L'enchâssement, appelé aussi emboîtement, est une forme de combinaison de séquences. Il est ainsi défini par Todorov : « *une séquence entière se substitue à une proposition de la première séquence* » (Ibid, 83). <https://books.google.dz/books?isbn=3039116053>

méthode d'approche pertinente qui développe toute sa capacité formatrice (Cintrat, 2008).

Le rôle didactique du récit de voyage est donc incontestable. D'ailleurs, il constitue l'une des particularités du récit de voyage. Il s'agit, donc, ici, de parler du potentiel pédagogique de ce genre littéraire.

Plusieurs chercheurs (Magri-Mourgues, 2005 ; Guyot, 2006) avancent que l'intérêt didactique du récit de voyage réside dans la transmission des différentes informations (historique, géographique, culturel, etc.) vu la richesse de ses contenus. Ceci permet à l'apprenant d'acquérir des savoirs, d'enrichir ses connaissances dans diverses disciplines et de se cultiver. A ce sujet, Roumier souligne que le récit de voyage

ne se limite pas à de pures descriptions et typographies littéraires, mais cherche à permettre au lecteur la pleine compréhension de l'étranger et son histoire, comme en témoignent les narrations étiologiques qui ponctuent le texte et l'énonciation des projets d'écriture défendus par les auteurs. Leur témoignage est en effet un instrument permettant d'assembler, au gré de l'itinéraire, des descriptions savantes et de nombreux contenus didactiques » (2014).

Non seulement le lecteur potentiel apprend à connaître les lieux qui lui sont étrangers à travers les descriptions itinérantes, mais aussi, à connaître, à travers les nombreuses dégressions que se permet l'auteur, les événements anciens ou récents, légendaires ou historiques, liés aux lieux parcourus (idem).

Nous ajoutons à ce qui précède l'authenticité des savoirs transmis car le récit de voyage « *fonde sa valeur sur la vérité de l'expérience directe du voyageur* » (Idem). En effet, ce genre textuel rend compte d'un voyage réel, c'est pourquoi il est classé parmi ceux qui sont à visée référentielle (Magri-Mourgues, 2009 : 2).

De plus, le genre viatique, comme tout autre texte littéraire, est considéré « *comme un espace privilégié où se déploie l'interculturalité* » (Cuq et Gruca, 2003 : 413). Sa principale fonction consiste à amener l'apprenant à s'ouvrir à d'autres cultures comme le précise Farina-Gravanis :

Les récits de voyage/de vie offrent de nombreux exemples de communication interculturelle car ils relatent, en fonction des espaces géographiques, des contacts avec l'ailleurs, des rencontres entre individus appartenant à des cultures différentes, des représentations liées aux expériences de chacun qui ne vont pas toujours sans des décalages culturels et un affrontement car l'interculturel n'est pas toujours une vision binaire volontaire et aseptisée (Demorgon, 2002). Donc, le choix du récit de voyage/de vie devrait conduire les apprenants vers l'ouverture à la diversité, à l'altérité sans qu'ils aient à abandonner leur propre identité et leur propre subjectivité (2009 : 208).

L'apprenant peut s'instruire à travers le regard critique que porte l'auteur du récit de voyage sur l'autre (son identité, ses coutumes, ses pratiques, etc.) et sur soi. Ainsi, ce genre permet non seulement d'apprendre à connaître l'autre mais aussi à se connaître. Cela « *permet [donc] de réfléchir sur la thématique de l'identité/l'altérité* » (Magnard, 2006 : 117).

Le texte viatique favorise la découverte d'un univers culturel et linguistique différent de sa culture d'origine. Il aide à prendre conscience des préjugés et des idées préconçues et à s'en défaire. A ce sujet, Grandidier, cité par Cintrat, qui met l'accent sur le caractère formateur du voyage pour combattre les préjugés et se changer au contact d'autres cultures, note : « *Le voyage fait mieux apprécier la patrie, rectifie et agrandit les idées, dissipe les préjugés et donne de l'expérience* » (Cintrat, 2008). A cet

effet, il est considéré comme un moyen de structuration de la personnalité, d'apprentissage de la vie et de découverte des autres.

En somme, le récit de voyage se présente comme une source importante de connaissances et de savoir vu la richesse des contenus pluridisciplinaires (histoire, géographie, linguistique, etc.) et interculturels qu'il véhicule. Son introduction en classe de FLE permettrait à l'apprenant d'enrichir ses connaissances et ses compétences, de s'ouvrir à des univers culturels différents du sien et enfin de forger sa personnalité.

Après avoir mis l'accent sur l'intérêt pédagogique de ce genre, il convient, maintenant, de s'interroger sur sa prise en charge en classes de FLE dans le contexte algérien.

4. LE RÉCIT DE VOYAGE DANS LE CONTEXTE SCOLAIRE ALGÉRIEN

Suite aux nombreux intérêts pédagogiques cités précédemment, nous pouvons dire que le récit de voyage reste l'un des genres littéraires qu'il ne faut écarter des classes de FLE. Ceci nous conduit à poursuivre la réflexion sur la place accordée à ce genre dans le contexte scolaire algérien.

Les manuels scolaires sont l'une des principales sources qui nous permettent d'avoir une idée sur les méthodologies, les pratiques et les finalités de l'enseignement des langues. Notre travail d'analyse consiste, cette fois-ci, à nous pencher sur le manuel scolaire de 2^{ème} A.S dont le contenu nous éclairera sur la place que le récit de voyage occupe.

Ce document pédagogique, dont le contenu correspond au programme officiel à suivre, est organisé de façon à permettre la mise en place des compétences de manière graduelle. Il contient quatre projets subdivisés en séquences qui visent un certain

nombre d'objectifs permettant d'atteindre un niveau de compétences.

La première séquence du projet 3, qui constitue notre corpus d'analyse, porte sur le genre récit de voyage. Son contenu se limite à deux documents authentiques écrits pour la lecture, suivis chacun d'un questionnaire détaillé pour la vérification de la compréhension et d'une activité de production écrite. Deux activités de langue sont données à la fin du projet.

Le premier support proposé (pages 88-90) est un carnet de voyage de M. Réda Brixi. Il a pour titre « De Niamey à Gao ». Il est publié dans *Le Quotidien d'Oran*, le 2 novembre 2005, page 15. Le second (pages 92-95), intitulé « De Djelfa à Laghouat » d'Eugène Fromentin, est extrait du récit de voyage *Un été dans le désert*. Ces deux supports authentiques choisis présentent plusieurs indices et indicateurs qui relèvent du paratexte facilitant l'identification du genre étudié. Nous citons, à titre d'exemples : les titres, les dates, les noms des pays et des lieux. Ces éléments seront relevés par les apprenants après une phase d'observation des textes et cela dans le but d'avancer des hypothèses sur leurs contenus. Une lecture analytique permettra, par la suite, la vérification de ces dernières. Tout ce travail s'inscrit dans le cadre de l'activité de compréhension écrite.

La première activité de langue (p.141) aborde deux procédés de caractérisation : la comparaison et la métaphore. Elle est élaborée à partir de deux petits extraits, le premier est tiré d'un carnet de voyage intitulé « Carnet sahariens », le deuxième est une sorte de transformation du premier extrait. L'enjeu de l'activité consiste à distinguer ces deux formes rhétoriques et à identifier leur rôle. La deuxième activité (p.142), consiste à relever les propositions relatives utilisées dans le but de garantir la cohésion textuelle. Mais, l'insuffisance soulevée, concernant

cette 2^{ème} activité, est le fait de s'appuyer sur un texte authentique qui n'appartient pas au genre récit de voyage, il s'agit d'un document encyclopédique.

L'analyse de cette séquence ne montre aucune autre activité portant sur les contenus ou les caractéristiques du genre qu'ils soient d'ordre lexical, grammatical, discursif, socioculturel, etc. Quelques uns de ces contenus tels que : les procédés d'énonciation, l'organisation discursives des séquences narratives et descriptives, le lexique du voyage, les indices du cadre spatio-temporel sont pris en charge dans la phase d'analyse des textes à travers les questions de compréhension posées. Toutefois, aucun travail approfondi n'a été mené ciblant l'un de ces aspects et permettant ainsi le développement des compétences des apprenants et les préparant à produire le genre.

Nous pouvons donc conclure que le récit de voyage n'est pas suffisamment pris en charge. Ainsi, sur la base de ces données, nous avons élaboré des propositions pédagogiques que nous présenterons dans la partie qui suit.

5. PROPOSITIONS PÉDAGOGIQUES

Compte tenu des insuffisances soulevées lors de l'analyse de notre corpus, des caractéristiques du genre dégagées et des intérêts pédagogiques identifiés au cours de la recherche documentaire sur le sujet, nous proposons un canevas de séquence portant sur le récit de voyage. Notre dispositif se présente suivant la logique de la séquence didactique. Cette dernière est définie comme un ensemble « *de modules d'enseignement organisés conjointement afin d'améliorer une pratique langagière déterminée* » (Dolz et Schneuwly, 1996 : 57).

Selon De Pietro, la séquence didactique est

un dispositif qui structure l'enseignement de manière à la fois systématique et souple et qui est censé favoriser l'appropriation par les apprenants de savoirs et savoir-faire définis dans des objectifs d'apprentissage ; les savoir-faire visés consistent en outils langagiers constitutifs de divers genres textuels publics et relativement formalisés. (2002 :16).

Cela veut dire que le but de la séquence didactique est d'amener l'apprenant à réaliser une production d'un genre qui finalisera les apprentissages.

La séquence didactique est démultipliée en séances qui se déroulent sous forme d'activités d'apprentissage et de tâches à accomplir. Doucey précise que la séquence didactique est « *un mode d'organisation des activités qui rassemble des contenus d'ordre différent autour d'un même objectif sur un ensemble de plusieurs séances* » (1997). Cet enseignement décloisonné favorise le développement des compétences communicatives des apprenants de FLE.

Pour illustrer ce type d'enseignement, nous présentons ci-dessous notre canevas de séquence. Ce dernier, présenté sous forme d'un tableau, regroupe les compétences à développer, les objectifs d'apprentissage à viser, les types d'activités à proposer et les supports à exploiter.

Tableau n°1 : Canevas de séquence portant sur le genre récit de voyage

Etapas de la séquence	Objectifs pédagogiques	Activités d'apprentissage	Supports
Mise en situation	<ul style="list-style-type: none"> - Nommer et classer différents genres (récit de voyage, roman, autobiographie) ; - Distinguer les spécificités relatives à chaque genre ; - présenter et négocier le projet. 	<ul style="list-style-type: none"> - Activités d'identification et de classification 	<ul style="list-style-type: none"> 1. Le premier voyage de Christophe Colomb, <i>Journal de bord du premier voyage</i> 2. Un extrait de <i>La gloire de mon père</i> de Marcel Pa

Analyse de discours pour la didactisation du genre récit de voyage ...

			gnol (1957) ; 3. Un extrait de l' <i>Etranger</i> d'Albert Camus
Production initiale		- Tester les pré-requis des apprenants ; - diagnostiquer les compétences et les capacités des apprenants concernant le genre visé ainsi que les difficultés rencontrées	Production écrite
Modules	Module 1	-découvrir le genre littéraire récit de voyage ; - dégager les caractéristiques discursives et communicatives relatives à ce genre (organisation discursive ; procédés d'énonciation) ; - distinguer les différentes séquences discursives dans un récit de voyage par le moyen des procédés d'énonciation et des temps verbaux qui caractérisent chacune d'elles ; - relever les termes ou expressions relatifs aux émotions et aux sentiments exprimés (émerveillement, étonnement, etc.) ; - identifier les verbes de mouvement et les verbes de perception visuelle ; - dégager l'un des procédés de modalisation du discours : vocabulaire mélioratif ; - se rendre compte des changements culturels et sociaux qu'a subis la Kabylie	Activité de compréhension de l'écrit 1. <i>La Grande Kabylie Une région aux mille splendeurs</i> , D'après Dj Moukhnachi, <i>Parcours magrébins</i> n°12, septembre 1987 ; 2. Le premier voyage de Christophe Colomb, <i>Journal de bord du premier voyage</i>
	Module 2 : Lexique thématique et relationnel	- Familiariser l'apprenant au lexique spécifique au voyage ; - faire ressurgir les impressions et les émotions à partir de photographies prises lors d'un voyage ; - enrichir sa description en faisant appel au vocabulaire mélioratif et aux verbes de perception visuelle	Activités de manipulation (écriture et réécriture) 1. Photos prises lors d'un voyage scolaire. http://www.sitacrusse.fr/spip.php?article1019#&gid=1&pid=2 2. Guy de Maupassant, <i>Au soleil</i> . Constantine

	<p>Module 3 : Séquences discursives, marques d'énonciation et temps verbaux</p>	<p>L'apprenant sera capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - reconstituer les passages descriptifs en insérant des qualificatifs; - manipuler le vocabulaire de la description (adjectif qualificatif, métaphore, comparaison, etc.) ; - utiliser correctement les temps verbaux. 	<p>Activités de manipulation et de réécriture</p>	<p>1. Guy de Maupassant Notes d'un voyageur <i>Le Gaulois</i>, 4 février 1884</p> <p>2. Adolphe-Basile Routhier <i>À travers l'Europe</i>, De Manchester à Londres</p>
	<p>Module 4 : fonctionnement de la description dans un récit de voyage</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Repérer les séquences descriptives et déterminer leur rôle dans un récit de voyage 	<p>Activité d'identification</p>	<p>Alger de Guy de Maupassant, <i>Au soleil</i></p>
	<p>Module 5 : Aspects culturel et interculturel</p>	<ul style="list-style-type: none"> - développer la culture générale et les connaissances des apprenants sur l'histoire, la géographie des lieux ; - découvrir des peuples : mœurs, religion, langue, quotidien, etc. ; - faire émerger les stéréotypes des apprenants sur les peuples rencontrés et les lieux parcourus ; - prendre conscience de ses préjugés et de ses idées préconçues ; - amener l'apprenant à comparer ses pratiques au sein de sa société à celles des étrangers 	<p>Activité de compréhension de l'écrit</p>	<p>La ville de Quinsai de M. POLO, <i>Le Devisement du monde</i> ou <i>Le Livre des merveilles</i>.</p>
<p>Production finale</p>	<ul style="list-style-type: none"> - reconstituer un texte puzzle en respectant les règles de cohérence ; - Transposer un reportage sur la Kabylie en récit de voyage ; - Rédiger un récit de voyage en réactivant toutes les connaissances linguistiques et les compétences discursives et culturelles développées 	<ul style="list-style-type: none"> - Activité de reconstruction - Activités d'écoutes et de prises de notes ; - Activité d'écriture à partir des notes - Activité de production écrite 	<p>1. Guy de Maupassant, <i>Au soleil</i> La mer</p> <p>2. 1946, Voyage au cœur de la kabylie (Reportage vidéo sur : https://www.youtube.com/watch?v=19iWnNA21xE)</p>	

Comme nous pouvons le voir dans le tableau ci-dessus, après les deux premières étapes de la séquence qui consistent, d'abord, à mettre les apprenants face au projet d'apprentissage et, ensuite, à évaluer leurs besoins par rapport au genre visé, plusieurs modules sont proposés en vue de faire comprendre à l'apprenant les diverses facettes du genre visé (linguistiques, discursives, communicatives, culturelles voire interculturelles). Pour chaque module, il y a une indication qui renseigne sur les contenus à aborder. L'enjeu dans la variété de ces derniers est de doter l'apprenant des outils de langue nécessaires à la production du genre dont il est question.

Les textes authentiques proposés ont été choisis en fonction de leur opportunité par rapport à ces contenus et aux objectifs visés. Cette sélection des documents peut-être, aussi, expliquée par notre volonté de varier les contextes socioculturels des lieux des récits de voyage. Ainsi, l'apprenant algérien sera exposé à des endroits appartenant à son propre milieu socioculturel, à l'exemple, des lieux cités dans « *La Grande Kabylie. Une région aux mille splendeurs* » et à d'autres appartenant à des milieux socioculturels étrangers, comme les lieux mentionnés dans « *La ville de Quinsai* ». Dans cette variété de contexte peut découler une diversité culturelle.

L'exploitation de ces supports visera à travailler différentes compétences à travers des activités de compréhension de l'écrit, des activités d'identification, de repérage, de classification, et activités de production écrite. Elles sont proposées dans un ordre qui s'inscrit dans une logique d'intégration progressive (observation, repérage, appropriation, transfert). Toutefois, il revient à l'enseignant de mettre en place ces activités en précisant les consignes à suivre.

Le canevas de séquence que nous proposons n'est en rien un modèle mais reste un exemple à partir duquel les enseignants pourront trouver des bases concrètes pour fonder leurs pratiques pédagogiques. De plus, à l'issue de ce dispositif, ils seront capables d'en concevoir d'autres qui seront plus adaptés aux profils et aux besoins de leurs apprenants.

En guise de conclusion, nous pouvons dire que la définition du récit de voyage reste encore problématique en raison des diverses formes qu'il peut prendre : journal intime (Montaigne), carnet de route (Gide), autobiographie (Chateaubriand), etc.

Toutefois, certains spécialistes, à l'instar de Magri-Mourguès, parviennent à mettre en évidence certains traits de sa caractérisation. Parmi ces derniers, nous citons, dans un premier temps, l'organisation du texte autour de trois constantes discursives (narration, description et récit anecdotique). Dans un deuxième temps, l'emploi des outils linguistiques qui mettent en œuvres ces trois séquences (verbes de mouvement et de perception visuelle, procédés de caractérisation, etc.). Enfin, dans un troisième temps, l'énonciation à la première personne du singulier pour rendre compte d'un voyage effectué suivant une trame géographique (itinéraire), à l'adresse du lecteur avec qui il partage cette expérience de la découverte d'un autre monde (un autre lieu, d'autres paysages, une autre population et une autre culture).

Incontestablement, l'exploitation du document authentique récit de voyage dans le contexte d'enseignement/apprentissage du FLE constitue une alternative favorable pour développer les compétences linguistiques, discursives et communicatives de l'apprenant. Ajoutons à cela, ce genre littéraire, de par son aspect socioculturel voire même interculturel, favorise

l'ouverture à l'autre et l'altérité, une finalité tant espérée de nos jours.

Bien que se pencher sur les textes du voyage ne serait que bénéfique pour l'apprenant, ce genre discursif est loin d'occuper la place qui lui revient en classe de FLE en Algérie. Ainsi, pour pallier ce manque nous proposons des contenus didactiques qui favorisent le développement des différentes compétences (lecture et écriture) et le traitement de divers contenus (lexical, grammatical, discursif et culturel). Le récit de voyage comme document didactique joue un rôle important dans la formation des apprenants de langue.

BIBLIOGRAPHIE

ADAM, J-M., *La linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours*. Armand COLIN, Paris, 2006.

ALKHATIB, M., « La cohérence et la cohésion textuelles : problème linguistique ou pédagogique ? », in *Didáctica. Lengua y Literatura*, vol. 24, 2012, pp.45-64. Disponible sur [<file:///C:/Users/Acer/Downloads/39916-50801-2-PB.pdf>]

BOUGUENNEC, Ch., « Du carnet de voyage au récit de voyage », 2002. Disponible sur [<http://www.cndp.fr/crdp-creteil/telemaque/comite/voyage.htm>]

CARTHER-THOMAS, Sh., *La cohérence textuelle. Pour une nouvelle pédagogie de l'écrit*. L'Harmattan, Paris, 2000.

CINTRAT, I., « Récit de voyage et pédagogie interculturelle », 2008. Disponible sur [<http://alainindependant.canalblog.com/archives/2008/08/20/10284939.html>]

COUTURE, F., « Enseigner le récit de voyage. Le monde dans une classe », Québec français, (112), 1999, pp.66-68.

CUQ, J-P. et GRUCA, I., *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*, Grenoble, PUG, 2003.

DE PIETRO, J-F., « Et si, à l'école, on apprenait aussi ? », in *Acquisition et interaction en langue étrangère* [En ligne], 16 | 2002, mis en ligne le 16 décembre 2005, consulté le 08 décembre 2017. Disponible sur [<http://journals.openedition.org/aile/1382>]

DEPRETRE, E., *Le récit de voyage : quête historique et définitoire, la préoccupation de l'écrivain, suivi de, Création littéraire d'un récit de voyage : parcours essayiste entre subjectivité narrative et dévoilement de l'autre, suivi d'un texte de création, Papua Niu Guini, être seulement*. Mémoire. Rimouski, Québec, Université du Québec, 2011.

DOLZ, J. et SCHNEUWLY, B., « Genres et progression en expression orale et écrite. Éléments de réflexions à propos d'une expérience romande », in. K. Canvat (coord.), *Types et genres textuels, Enjeux : Revue de didactique du français*, N° 37 – 38, Namur : CEDOCEF, 1996, pp. 49-75

DOUCEY, B., « Le travail en séquence », 1997. Disponible sur [http://fr.educanet2.ch/commfranco/.ws_gen/4/Doucey_Sequences1.pdf]

FARINA-GRAVANIS, L., « Le texte littéraire en langue étrangère : un passeur de gué entre les cultures » in *La place de la littérature dans l'enseignement du FLE*, ACTES du colloque international des 4 et 5 juin 2009, pp. 201-116.

HOOSHMAND, N., « Etude générique du récit de voyage », 2011. Disponible sur [<http://www.ensani.ir/storage/Files/20120413142029-2069-11.pdf>]

LE HUENEN, R., « Le récit de voyage : l'entrée en littérature », *Etudes littéraires* vol. 20, n°1, 1987, pp. 45-61. Disponible sur [[file:///C:/Users/Acer/Downloads/500787ar%20\(3\).pdf](file:///C:/Users/Acer/Downloads/500787ar%20(3).pdf)]

MAGRI-MOURGUES, V., *Le récit de voyage ou les ruses d'un simulacre. Première rencontre de jeunes linguistes*. Dunkerque, France, 1995. Disponible sur [<https://halshs.archives-ouvertes.fr/hal-00596396/document>]

MAGRI-MOURGUES, V., « La description dans le récit de voyage ». In *Cahiers de Narratologie*, CIRCPLES, 7, 1996, pp.35-48. Disponible sur [<https://halshs.archives-ouvertes.fr/hal-00596413/document>]

MAGRI-MOURGUES, V., « Du récit de voyage à la nouvelle : L'exemple de Maupassant : Au Soleil, Marroca, Mohammed-Fripouille, Un Soir », in Ph. Antoine, M-H. Gomez-Géraud. *Roman et récit de voyage*, PUPS, 2001, pp.155-166. Disponible sur [<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01226329/document>]

MAGRI-MOURGUES, V., « Hétérogénéité, Cohésion Et Cohérence : Le Statut De L'anecdote Digressive Dans Un Récit De Voyage », in D. Denis, A. Jaubert. *Cohésion et cohérence, études de linguistique textuelle*, ENS éditions, 2005, pp.134-148.

MAGRI-MOURGUES, V., « L'écritain-voyageur au XIXe siècle : du récit au parcours initiatique ». Paul Euziere; Latifa Madani. 6èmes Rencontres Méditerranéennes du Tourisme (RMT), Jun 2005, Grasse, France. *Cahiers Festival TransMéditerranée, Tourisme, voyages et littérature*, 2007, pp.43-54. Disponible sur [<https://halshs.archives-ouvertes.fr/hal-00596462/document>]

MAGRI-MOURGUES, V., *Le Voyage à pas comptés. Pour une poétique du récit de voyage au XIXe siècle*, Paris, Honoré Champion, coll. « Lettres numériques », n° 9, 2009.

MOIRAND, S., *Enseigner à communiquer en langue étrangère*, Paris, Hachette, 1982.

MOTSCH, A., « La relation de voyage : itinéraire d'une pratique », in *www.revue-analyses.org*, vol. 9, n° 1, hiver 2014, pp. 215-268. Disponible sur [\[https://uottawa.scholarsportal.info/ottawa/index.php/revue-analyses/article/view/968/828\]](https://uottawa.scholarsportal.info/ottawa/index.php/revue-analyses/article/view/968/828)

MOUSSA, S., « Usage de la fiction dans le récit de voyage : l'épisode de la mer Morte chez Lamartine », in M-Ch. Gomez-Géraud et Ph. Antoine, *Roman et récit de voyage*, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2001, pp.47-55. Disponible sur [\[https://books.google.dz/books?isbn=2840501775\]](https://books.google.dz/books?isbn=2840501775)

MOUSSA, S., « Le récit de voyage, genre « pluridisciplinaire » : À propos des Voyages en Égypte au xix^e siècle », *Sociétés & Représentations*, vol. 21, n° 1, 2006, pp. 241-253. Disponible sur [\[http://www.cairn.info/revue-societes-et-representations-2006-1-page-241.htm\]](http://www.cairn.info/revue-societes-et-representations-2006-1-page-241.htm)

ROUMIER, J., « Traces, preuves et sources : autoriser le récit sur l'ailleurs et le passé dans les récits de voyages hispaniques de la fin du Moyen Âge », in *Primera Crónica anónima de Sahagún / Autoriser le récit historique*, 2014.

SEOUD, A., « Document authentique ou texte littéraire », *Littérature et cultures en situation didactique*, ELA, n° 93 (janvier-mars), 1994, pp. 8-24.

WOLFZETTEL, F., *Le Discours du voyageur*, Paris, Presses Universitaires de France, 1998.